

- 47 ans, marié, 1 enfant.
- Conseiller Général du Rhône. Elu du Canton de GIVORS.
- Vice-Président de la Commission de la Prévention et de l'Action Sociale.
- Conseiller Municipal de GIVORS.
- Secrétaire de Mairie à Echalas.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections législatives des 5 et 12 juin 1988

11e Circonscription du Rhône
Cantons de Condrieu, Givors, Mornant, Saint-Symphorien-d'Ozon

Jean-Claude BAHU

CANDIDAT UNIQUE DE L'U.R.C.

Union du Rassemblement et du Centre
UDF/RPR



- 40 ans, marié, 2 enfants. Bernard BELLATON
- Docteur en médecine.
- Conseiller Municipal de Communay.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Si je me présente devant vous, c'est parce que les instances départementales et nationales de l'UDF et du RPR m'ont investi de la responsabilité d'être le Candidat unique de l'Union UDF-RPR, pour représenter à l'Assemblée Nationale, les quatre cantons de notre circonscription : Condrieu, Givors, Mornant, Saint-Symphorien-d'Ozon.

Secrétaire de mairie depuis 23 ans, Conseiller Général depuis 3 ans, je sollicite l'honneur de votre confiance pour servir à l'Assemblée Nationale, notre idéal d'une France juste et solidaire, notre volonté de combattre le chômage, notre conviction que l'exploitation familiale, agricole ou PME doit être soutenue et aidée, pour se maintenir et créer des emplois nouveaux.

Je crois à la famille, cellule fondamentale de notre société menacée par l'affaiblissement des valeurs morales qui ont fait, dans le passé, le salut et la grandeur de la France. Pour moi, la France c'est la Liberté et la Justice.

L'idéal patriotique du Général de Gaulle m'a marqué pour la vie. J'accueille avec attention et respect les appels de Jean-Paul II à une société plus juste et plus fraternelle, plus solidaire face au chômage et au Tiers-monde, fondamentalement respectueuse des droits fondamentaux de la personne humaine.

Je crois en la démocratie et je sais qu'il faut la défendre contre les tentations et les dangers qui la menacent.

Partout dans le monde, les espérances du socialisme se sont soldées par un échec, le recul du niveau de vie, l'aggravation du chômage.

Le communisme c'est le goulag, la persécution religieuse, la privation de liberté, une grave menace pour les démocraties encore libres.

Le fascisme a laissé dans l'histoire la trace de ses méfaits et de ses crimes.

La République, la Démocratie, la Liberté, la Solidarité, la Volonté intransigeante de défendre et d'assurer l'Avenir de notre jeunesse et de notre patrie française, telles sont les convictions qui m'animeront au Parlement si vous me faites confiance.

Ceux qui me connaissent, savent que pour moi, ce ne sont pas des mots qui passent le temps d'une campagne électorale, mais que cet idéal est vraiment l'engagement de ma vie.

Le 5 juin, le choix est clair :
- soit le parti socialiste et quelques personnalités ne représentant qu'eux, détiendront la totalité du pouvoir politique, d'où le risque grave d'un pouvoir sans partage, sans contrepoids, avec tous les dangers que cela peut comporter, par exemple pour la liberté de l'enseignement et la liberté d'entreprendre,
- soit vous maintenez un juste équilibre des pouvoirs en donnant à l'Assemblée Nationale la majorité à des parlementaires ayant déjà sur le terrain, fait la démonstration de leur volonté d'ouverture, de tolérance et de justice sociale.
Ainsi les pouvoirs de la République seraient équilibrés.

Face aux tentations du sectarisme socialiste et de l'intolérance communiste, il faut une majorité UDF-RPR, pour poursuivre l'action de recul du chômage, de redressement économique et de progrès social conduite depuis mars 86 par le Gouvernement UDF-RPR.

Cette action de redressement au service des Français, de leur **emploi,** de leur **retraite** et de notre **sécurité sociale,** cette **défense** de notre **agriculture** et de nos **entreprises,** cette promotion de la **famille** pourront être assurées, si la majorité de l'Assemblée Nationale poursuit ces objectifs :
- la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en droits et en devoirs,
- la protection de la personnalité de la France et de son identité nationale, face à une immigration qui doit être impérativement contrôlée. Le droit de vote ne doit pas être accordé aux étrangers. Il est un droit des seuls citoyens français. C'est depuis toujours la tradition républicaine. Le droit de vote aux élections politiques, locales ou nationales, doit être accordé aux seuls citoyens français,
- la priorité à l'Education Nationale, dans le respect de la liberté d'enseignement, et à la formation professionnelle des jeunes et adultes,
- la sécurité des personnes et des biens,
- la tolérance et le respect d'autrui,
- la Défense Nationale et la Fierté de la France, son rayonnement en Europe et dans le monde, sans oublier notre devoir de solidarité vis-à-vis du Tiers-monde.

Le 5 juin, pour vos enfants, pour vous-même et votre avenir, pour la France, réfléchissez. L'enjeu est grave.

Je fais confiance à votre amour de la liberté, à votre sens de la solidarité, à votre volonté d'Union de la France, à votre sagesse.

Croyez en mes sentiments dévoués.

Jean-Claude BAHU

Candidat unique de l'Union UDF-RPR

Imprimerie VILLE

VU, LE CANDIDAT.